



COMMUNE DE CAZOULS-LÈS-BÉZIERS

NOTE SYNTHÉTIQUE – BUDGET PRIMITIF 2020

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune de Cazouls-Lès-Béziers ; elle est disponible sur le site internet de la commune. Le Budget Primitif est consultable en Mairie de Cazouls-Lès-Béziers, aux heures d'ouverture.

Le Budget Primitif 2020 est un acte prévisionnel qui autorise la Commune de Cazouls-Lès-Béziers à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites en son sein, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Lors de la séance du 28 avril 2020, le Conseil municipal a adopté par 22 voix pour, le Budget Primitif 2020. Il est à rappeler que le principe de prudence budgétaire invite à ce qu'au Budget Primitif :

- Les dépenses soient estimées à leur montant maximum, soit entendues comme un plafond.
- Les recettes prévisionnelles soient estimées à minima, soit entendues comme un plancher.

Le budget primitif 2020 a été arrêté à **9 886 992 €** cumulés en section de fonctionnement et d'investissement.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les Dépenses

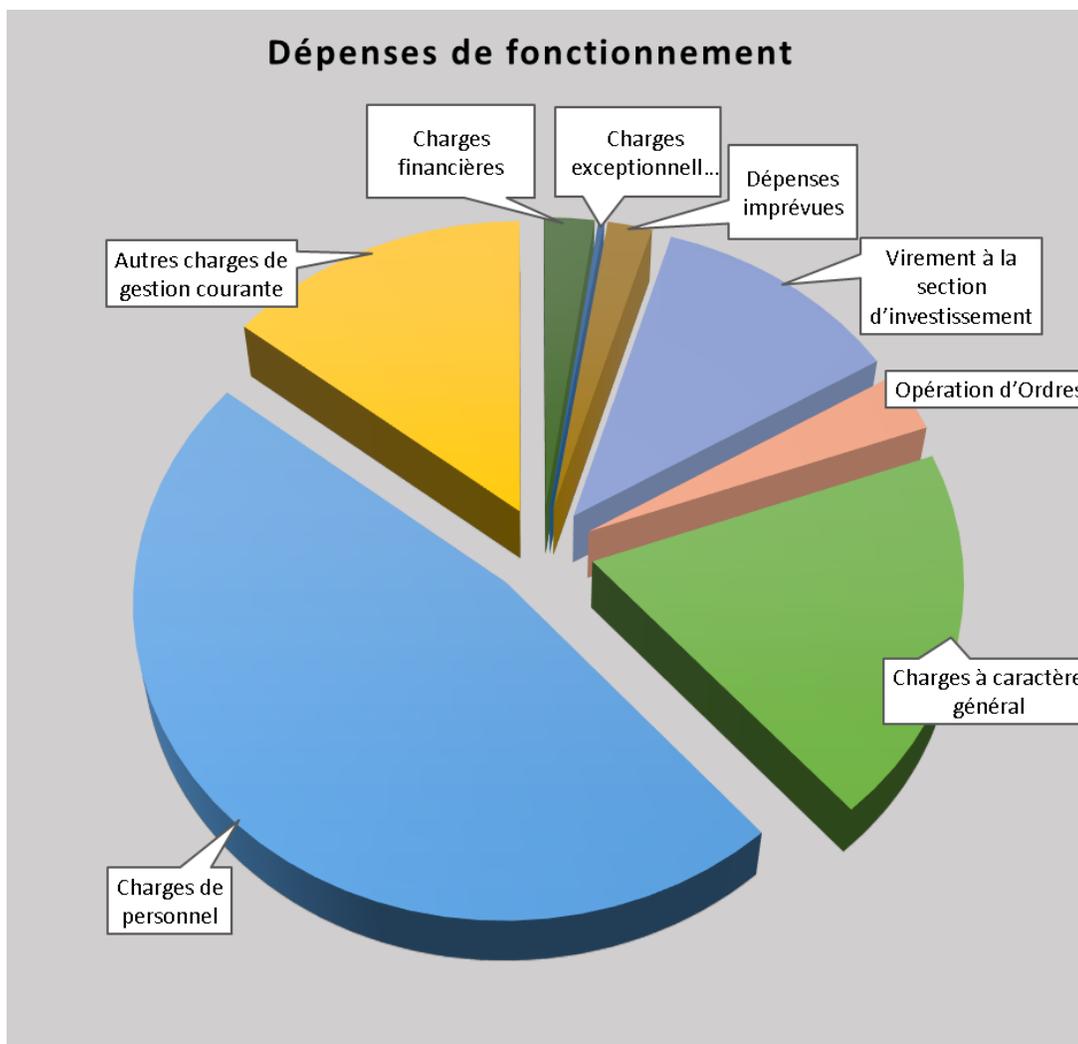
La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'ensemble des services communaux (hors budgets annexes).

La section de fonctionnement pour l'exercice 2020 s'équilibre à 4 909 723 € (5 343 510 € inscrits au BP 2019, DM comprises).

Par rapport aux prévisions budgétaires 2019, les dépenses de fonctionnement ont été diminuées – 8,12 % (soit – 433 787 €) et se répartissent de la façon suivante :

- **Chapitre 011** : Les charges à caractère général ont été estimées au plus juste ce qui témoigne d'une volonté de maîtriser les dépenses, avec une baisse des dépenses de -2,91 % par rapport au budget 2019.
Cette légère diminution des charges s'explique principalement par une baisse des dépenses liées à la fête de Cazouls qui ne pourra pas se tenir cette année au vu de la pandémie qui touche notre pays. D'autres postes de dépenses connaissent une progression liée à la hausse des prix des énergies, des contrats de maintenance obligatoires, de l'entretien du matériel roulant ainsi qu'une augmentation de la taxe foncière due à une nouvelle acquisition.
- **Chapitre 012** : Les charges de personnel connaissent une légère hausse de + 3.56 % par rapport au budget 2019, du fait du glissement vielleuse technicité, des changements de grade des agents et du recrutement de deux agents à la cuisine centrale et d'un agent au service technique. Ces recrutements sont compensés en partie par les départs à la retraite de trois agents en 2020.
- **Chapitre 65** : Les charges de gestion courante connaissent une hausse qui s'explique par l'augmentation de la subvention d'équilibre au budget jeunesse, de l'augmentation de la participation au service de secours et d'incendie, ainsi qu'une augmentation des brevets et licences des divers logiciels.
- **Chapitre 67** : Les charges exceptionnelles ont diminué de -26,84 % par rapport aux prévisions 2019. Ce chiffre est faussé en raison du reversement de la somme de 623 778.51€ au SIVOM Orb et Vernazobres au titre des compétences Eau et Assainissement. Le budget général de la commune a vu transiter les excédents des budgets eau et assainissement à leur clôture. Ainsi, il s'agit des excédents des budgets Eau et Assainissement qui ont été constatés en « recettes » (d'un point de vue comptable : reprise via les excédents de fonctionnement du budget général) et en dépenses, pour la même valeur. La participation aux raccordements des réseaux pour le lotissement le Bellevue d'un montant de 120 982,03 € a également impactée les charges de fonctionnement en 2019. La diminution réelle n'est en fait que de 10,7 %

Chapitre		Dépenses réelles BP+DM 2019	Dépenses prév. 2020	Variation %
011	Charges à caractère général	930 085,00 €	903 000,00 €	-2,91
012	Charges de personnel	2 235 130,00 €	2 314 687,00 €	3,56
65	Autres charges de gestion courante	623 643,00 €	683 856,00 €	11,26
66	Charges financières	125 537,00 €	115 260,00 €	-8,19
67	Charges exceptionnelles	813 779,00 €	13 285,00 €	-98,37
022	Dépenses imprévues	0,00 €	151 996,00 €	
TOTAL DES DEPENSES REELLES		4 728 174,00 €	4 182 084,00 €	-11,55
023	Virement à la section d'investissement	500 000 €	575 498 €	15,10
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	115 336 €	152 141 €	31,91
TOTAL GENERAL		5 343 510,00 €	4 909 723,00 €	-8,12



2. Les Recettes

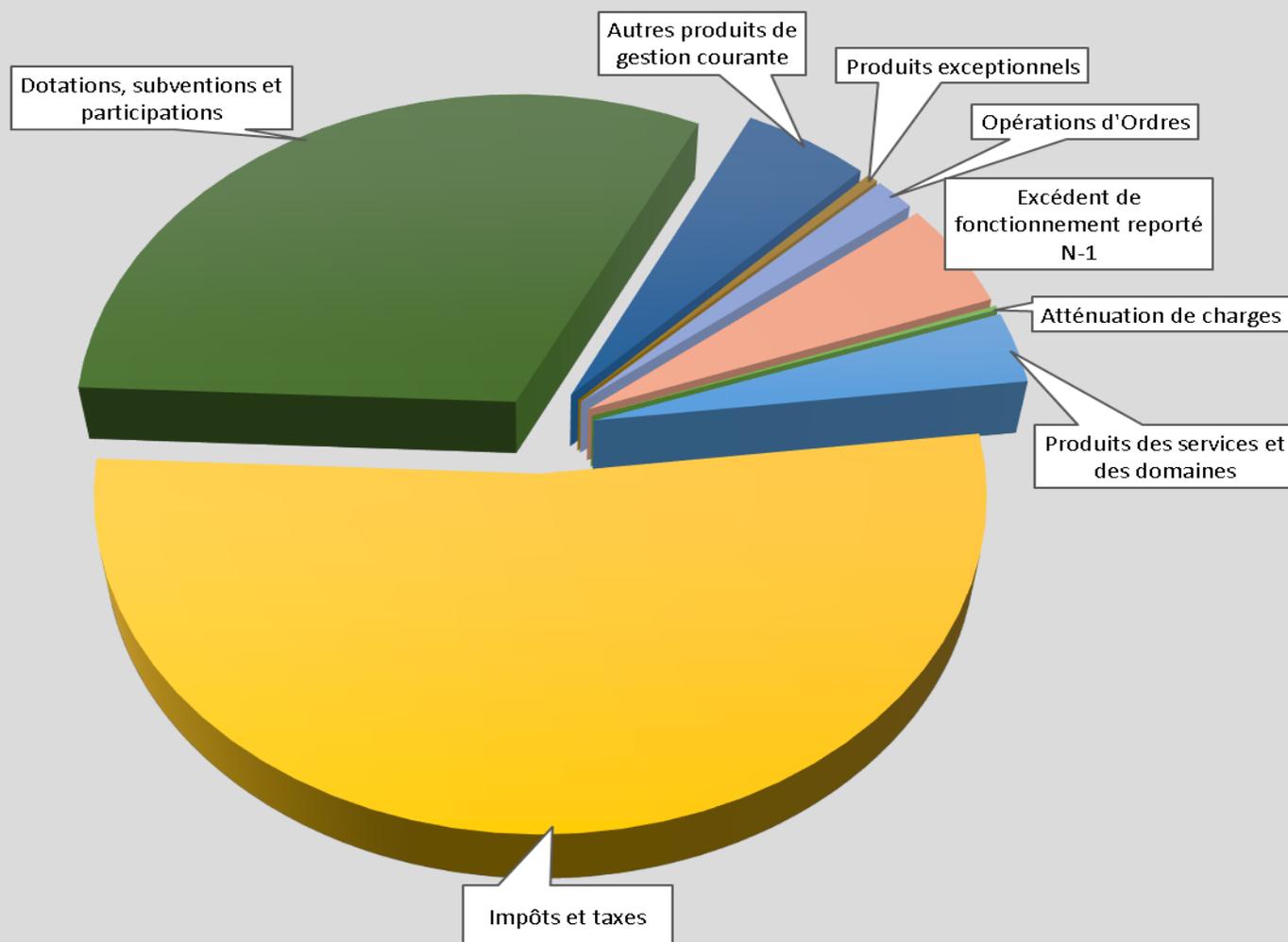
Par rapport aux prévisions budgétaires 2019, les recettes de fonctionnement ont été augmentées de +4,59 % (soit + 212 830 €) et se répartissent de la façon suivante :

- **Chapitre 70** : Les produits des services et du domaine augmentent de + 5,90 % en raison principalement de l'augmentation des redevances et droits périscolaires (augmentation du nombre de rationnaires cantine).
- **Chapitre 73** : Les impôts et taxes augmentent de + 1.64%. Cette augmentation est liée principalement à l'augmentation des recettes perçues de la taxe foncière des nouvelles habitations.
- **Chapitre 74** : Les dotations, subventions et participations connaissent une diminution de - 0,53%. Cette légère diminution est liée à la baisse de la dotation forfaitaire, de la baisse de la dotation de solidarité rurale.
- **Chapitre 75** : Les autres produits de gestion courante hausse du fait des revenus des nouveaux immeubles (la poste, la maison médicale....) ainsi que de l'excédent de clôture du budget du lotissement de la Margue d'un montant de 161 669 €.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Recettse BP +DM 2019	Recettes prév. 2020	Variation %
013	Atténuation des charges	36 000,00 €	10 000,00 €	-72,22
70	Produits des services des domaines	159 400,00 €	168 800,00 €	5,90
73	Impôts et Taxes	2 542 132,00 €	2 583 862,00 €	1,64
74	Dotations, subventions et participations	1 554 648,00 €	1 546 479,00 €	-0,53
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00 €	246 669,00 €	291,54
77	Produits exceptionnels	10 000,00 €	22 200,00 €	122,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 365 180,00 €	4 578 010,00 €	4,88
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	80 000,00 €	80 000,00 €	0,00
TOTAL GENERAL		4 445 180,00 €	4 658 010,00 €	4,79

Recettes de fonctionnement



II. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement pour l'exercice 2020 s'équilibre à **4 977 269 €** (6 228 098,66 € inscrits au BP 2019).

La Commune de Cazouls-Lès-Béziers a prévu des dépenses d'investissement, hors annuité de la dette, de 3 354 716 €.

Les investissements prévus au budget primitif 2020 se répartissent de la façon suivante :

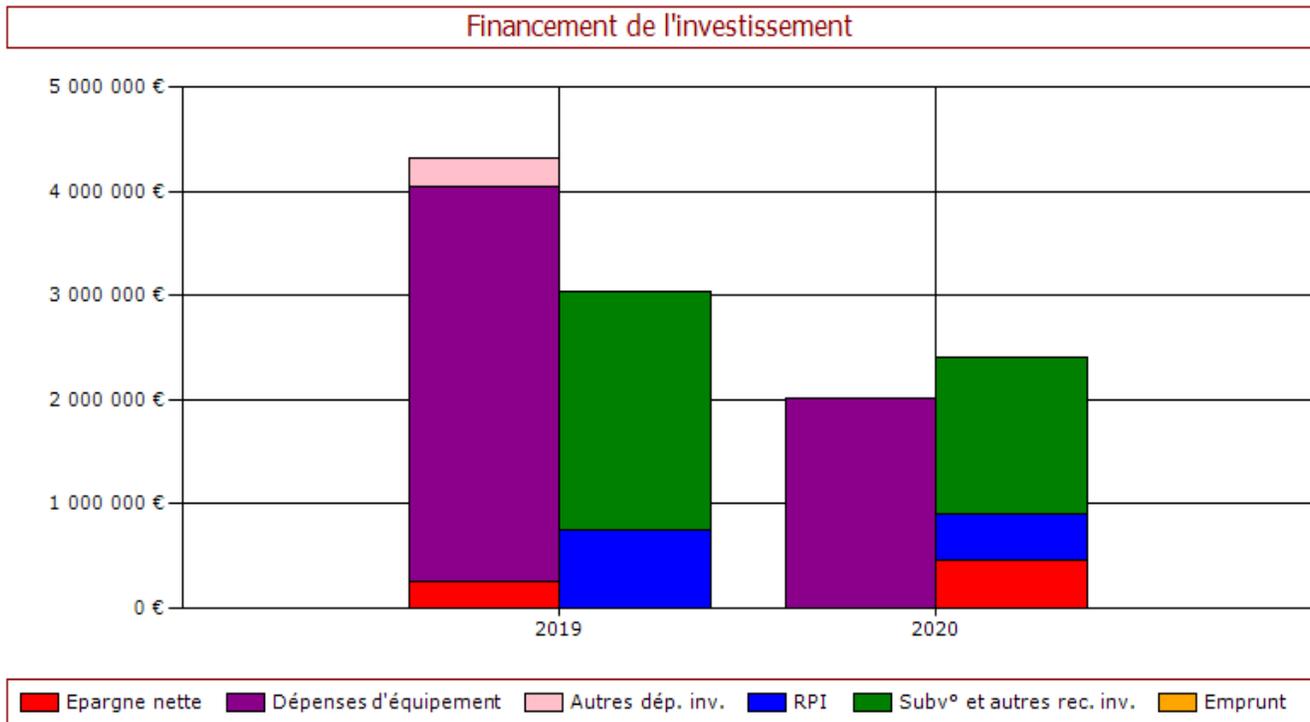
Section d'Investissement - Dépenses				
Chap/ Art/ Op.	Libellé	RAR	Proposition	TOTAL
16	Remboursement d'emprunt	0 €	295 000,00 €	295 000,00 €
16411	Emprunts: Remb. Capital		295 000,00 €	295 000,00 €
	Opérations d'équipement	1 254 285,00 €	3 226 716,00 €	4 481 001,00 €
Op.902	Acquisition de matériel	3 372,00 €	83 030,00 €	86 402,00 €
Op.903	Travaux Bâtiments	88 890,00 €	64 255,00 €	153 145,00 €
Op.905	Acquisition matériel de transport	72 000,00 €	3 000 €	75 000,00 €
Op.911	Sport et Loisirs	12 000,00 €	134 453,00 €	146 453,00 €
Op.912	Acquisition Terrains / Echanges	8 141,00 €	5 000 €	13 141,00 €
Op.913	Aménagement village éclairage et sonorisation	2 000,00 €	10 700,00 €	12 700,00 €
Op.915	Ecoles Primaire-Maternelle	5 416,00 €	42 554,00 €	47 970,00 €
Op.917	Elaboration, Modification POS	5 730,00 €	31 620,00 €	37 350,00 €
Op.931	Travaux VOIRIE Village	50 000,00 €	116 412,00 €	166 412,00 €
Op.938	Amélioration des pratiques phytosanitaires et Horticoles	2 910,00 €	8 014,00 €	10 924,00 €
Op.947	VOIRIE Rurale	12 400,00 €		12 400,00 €
Op.957	Médiathèque	5 938,00 €	6 841,00 €	12 779,00 €
Op.969	Mise en sécurité Batiments communal	10 000,00 €	6 520,00 €	16 520,00 €
Op.973	Aménagement Divers Espaces Verts	3 000,00 €	9 464,00 €	12 464,00 €
Op.975	Aire de Lavage / Machine à vendanger	47 264,00 €	4 548,00 €	51 812,00 €
Op.977	Réaménagement place des 140	350 770,00 €	886 306,00 €	1 237 076,00 €
Op.980	Espace Jeune	154 285,00 €	26 099,00 €	180 384,00 €
Op.981	Création Maison Médicale	122 585,00 €	24 389,00 €	146 974,00 €
Op.982	Aménagement rue Mirabreau - rue de l'Egalité	1 180,00 €		1 180,00 €
Op.984	Réaménagement abords Avenue Jean-Jaures	75 000,00 €	596 013,00 €	671 013,00 €
Op.985	Désenclavement Bourg Centre	756,00 €	27 000,00 €	27 756,00 €
Op.988	Création bâtiment nouvelle poste	12 637,00 €		12 637,00 €
Op.990	Sécurisation et démolition immeuble rue A. DE MUSSET	81 092,00 €	23 698,00 €	104 790,00 €
Op.991	Cantine Groupe Elémentaire	126 919,00 €	28 343,00 €	155 262,00 €
Op.992	Extension caserne pompier		200 000,00 €	200 000,00 €
Op.993	Esplanade Gare		888 457,00 €	888 457,00 €
020	DEPENSES IMPREVUES	0 €	48 000,00 €	48 000,00 €
020	Dépenses imprévues		48 000,00 €	48 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 254 285,00 €	3 569 716,00 €	4 824 001,00 €
40	Opérations d'ordres entre sections		80 000,00 €	80 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 254 285,00 €	3 649 716,00 €	4 904 001,00 €

Section d'Investissement - Recettes

Chap/ Art/Op.	Libellé	RAR	Proposition	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 127 755,00 €	1 127 755,00 €
10222	FCTVA		479 264,00 €	479 264,00 €
10226	Taxe d'aménagement		48 491,00 €	48 491,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé		600 000,00 €	600 000,00 €
021	Virement section investissement	0	575 498,00 €	575 498,00 €
021	Virement section investissement		575 498,00 €	575 498,00 €
24	Produit des cessions	0	10 000,00 €	10 000,00 €
024	Produit des cessions		10 000,00 €	10 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0	152 141,00 €	152 141,00 €
	Amortissement		152 141,00 €	152 141,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	738 915,00 €	738 915,00 €
1641	Emprunts		738 915,00 €	738 915,00 €
13	Subventions	923 509,00 €	1 449 450,20 €	2 372 959,20 €
Op.902	Acquisition de matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.903	Travaux Bâtiments	25 000,00 €	12 000,00 €	37 000,00 €
Op.911	Sport et Loisirs	36 714,00 €	40 648,00 €	77 362,00 €
Op.912	Acquisition Terrains / Echanges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.913	Aménagement village éclairage et sonorisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.915	Ecoles Primaire-Maternelle	0,00 €	2 489,00 €	2 489,00 €
Op.917	Elaboration, Modification POS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.931	Travaux VOIRIE Village	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.938	Amélioration des pratiques phytosanitaires et Horticoles	17 883,00 €	0,00 €	17 883,00 €
Op.947	VOIRIE Rurale	4 300,00 €	0,00 €	4 300,00 €
Op.957	Médiathèque	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.969	Mise en sécurité Batiments communal	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.973	Aménagement Divers Espaces Verts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.975	Aire de Lavage / Machine à vendanger	0,00 €	4 380,00 €	4 380,00 €
Op.977	Réaménagement place des 140	340 002,00 €	713 693,20 €	1 053 695,20 €
Op.980	Espace Jeune	296 463,00 €	25 167,00 €	321 630,00 €
Op.981	Création Maison Médicale	129 735,00 €	130 000,00 €	259 735,00 €
Op.982	Aménagement rue Mirabreau - rue de l'Egalité	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.984	Réaménagement abords Avenue Jean-Jaures	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.985	Désenclavement Bourg Centre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.988	Création bâtiment nouvelle poste	73 412,00 €	0,00 €	73 412,00 €
Op.990	Sécurisation et démolition immeuble rue A. DE MUSSET	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.991	Cantine Groupe Elémentaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.992	Extension de la caserne	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.993	Esplanade Gare	0,00 €	521 073,00 €	521 073,00 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		923 509,00 €	4 053 759,20 €	4 977 268,20 €

Les investissements inscrits au Budget Primitif 2020 seront financés en partie par un emprunt d'équilibre de 738 915 € qui sera réalisé en fonction des besoins de financements sur l'année, ainsi que par les subventions qui ont été obtenues auprès de nos divers financeurs.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement à hauteur de 575 498 €, ainsi que les dotations, fonds divers et réserves d'un montant de 1 371 069 €, viennent compléter le financement de la section d'investissement.



Conclusion :

En 2020, l'équipe municipale poursuit la mise en œuvre de ses engagements, en matière d'aménagements majeurs du territoire communal et de promotion de la vie locale tant sportive que culturelle. La commune restera tout de même vigilante en raison du contexte contraint et incertain des financements publics. En effet des incertitudes pèsent sur diverses dotations, qui représentent pourtant une part non négligeable dans les recettes de fonctionnement du budget communal (impact de la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement).

Malgré ces incertitudes, la commune de Cazouls-Lès-Béziers continue d'évoluer, de se transformer et de s'affirmer comme un territoire clef du secteur ouest-biterrois, toujours dans l'objectif de « mieux vivre à Cazouls ».

Nota : les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.